

Séance du 14 avril 2026

L'an deux mille vingt six

et le 14 avril

à 19 heures 00

le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances, sous la présidence de : M. MAINGUY

Présents : Mmes, MM., MAINGUY, WECKSTEIN, ACHOUR, ANDRIEUX, BOUCHER, BEAUTÉ

Absents :

A été nommé secrétaire : M. WECKSTEIN

**Renouvellement du contrat d'une ATSEM – DL9**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
09/04/2026

Date d'affichage
/04/2026

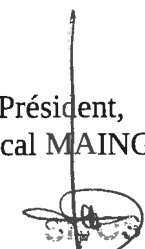
Objet de la Délibération
--------------------------

Conformément aux dispositions des articles L.5211-9 et L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le président du SIVOS, en sa qualité d'exécutif de l'établissement, est habilité à prendre les décisions relatives à la gestion du personnel.

Dans le cadre du contrat d'ATSEM de Mme Alicia BOCHARD. Pascal MAINGUY informe les membres du SIVOS que Madame BROCHARD bénéficiera d'un contrat d'embauche à compter du 15/12/2025 jusqu'au 14/12/2026.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Le Président,  
Pascal MAINGUY

  
SIVOS  
DES ILES DE LA SEINE  
9, rue aux Huards  
27510 PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX  
SIRET : 252 703 184 00016